



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Discours du 1^{er} mai 2015, Yverdon

Arnaud Bouverat, secrétaire de branche du secteur tertiaire d'Unia

(Le discours prononcé fait foi)

« Comme par le passé, nous combattons les horaires à rallonge ! »

Chères et chers collègues,
Chères et chers camarades,

Nous devons composer en ce 1^{er} mai avec quelques averses. Ce n'est rien à côté de la tempête qu'a provoqué le 15 janvier dernier l'abolition du taux plancher par la Banque nationale suisse. Depuis lors, le franc fort sert de prétexte à un démantèlement de la protection des salariés.

Les patrons de l'industrie imposent des augmentations du temps de travail avant même de mesurer les effets réels de la décision sur les carnets de commande. Les patrons de la restauration demandent davantage de flexibilité avant même de négocier des conditions-cadres plus favorables pour leur branche avec l'appui des forces progressistes de ce pays. Les patrons de la construction veulent faire travailler les ouvriers plus longtemps, lors des intempéries, tout comme en fin de carrière, plutôt que veiller à la santé des salarié-e-s. Les patrons du commerce de détail demandent une extension généralisée des heures d'ouverture dans toute la Suisse plutôt que de se soucier des conditions de travail anarchiques des détaillants. Et certains vont même jusqu'à sacrifier le dimanche comme jours de repos.

Durant les 10 dernières années, les horaires de travail flexibles se sont pourtant déjà développés. Le patronat veut imposer encore davantage de flexibilité dans un pays où le droit du travail est déjà l'un des plus libéraux d'Europe. Le refrain est connu. Le patronat veut faire payer aux salarié-e-s le prix de sa politique libérale et destructrice. Il garantit les dividendes des actionnaires, la politique d'acquisition boulimique des géants et des multinationales plutôt que le droit des salarié-e-s. Et dans plusieurs branches, c'est le temps de travail qui est la cible de ces attaques. Elles sont toutes d'un autre temps.

Le 1^{er} mai, c'est historiquement la célébration d'une revendication, et pas n'importe laquelle, celle d'un temps de travail journalier de 8h, un combat initié à la fin du XIX^{ème} siècle et qui n'est toujours pas achevé, dans bien des branches. En 1907 déjà, les cigarières d'Yverdon se mobilisaient en faveur d'une baisse du temps de travail mais ne l'obtiendront qu'au sein de leur propre usine en faisant passer le temps de travail journalier de 11 à 9 heures. Cet engagement a beaucoup coûté mais a aussi payé. Elles se sont battues et ont obtenu de meilleures conditions de travail.

Plus d'un siècle plus tard, dans le commerce de détail, les salarié-e-s de la vente sont au travail 6 jours sur 7, avec bien trop souvent des horaires de plus de 10h, voire 12h par jour. Et comme si cela ne suffisait pas, le Parlement veut imposer aux cantons une loi autorisant l'ouverture des magasins de 6h à 20h du lundi au vendredi et de 6h à 19h le samedi. Il faudra m'expliquer chers

camarades, comment nous, salariés et consommateurs, pourrions-nous davantage consommer du simple fait que les magasins sont ouverts plus longtemps ? Sans un franc de plus dans notre porte-monnaie, que les magasins ouvrent de 6h à 18h30 ou jusqu'à 20h, excusez-moi, mais il n'y aura pas un franc de plus dans les coffres-forts de la Migros. Et certainement pas un centime de plus dans le porte-monnaie de la vendeuse.

Nous le savons, tous, le franc fort n'est ici qu'un pur prétexte. Les grandes surfaces veulent avec une extension d'horaires capter les clients des petits commerces qui, eux, ne pourront jamais assurer des heures d'ouverture aussi longues. Ils veulent sacrifier les conditions de travail dans le jeu de la concurrence. Sans une convention collective dans le commerce de détail, cette extension imposerait une péjoration inacceptable des conditions de travail. Si les patrons du commerce de détail poursuivent dans cette volonté de tout libéraliser et d'écraser les lois cantonales, notre réponse sera le référendum populaire. Et nous ferons barrage, chers collègues, comme nous l'avons fait dans de nombreux cantons. Dans près de 95% des cas, la population nous a donné raison. Nous sommes donc plus que prêts à la mobilisation ! Autant que nos collègues de la construction qui se battent pour une amélioration de leur CCT !

Ce débat sur les horaires n'est pas que national. A Payerne, la formidable mobilisation des vendeuses et vendeurs avec une pétition de plus de 2000 signatures a permis d'éviter une ouverture des magasins le samedi soir. A Yverdon, le personnel de la vente a pu faire entendre sa voix pour éviter de multiplier des nocturnes dans une période déjà très chargée pour le personnel de la vente juste avant Noël. La ville d'Yverdon s'est montrée ces dernières années plus soucieuses que d'autres aux soucis des salarié-e-s et de ses citoyen-ne-s. Elle a su écouter les intérêts et arguments de chacun et s'est engagé à favoriser le partenariat social, encore lors des derniers débats sur les nocturnes. C'est à notre avis ni plus ni moins que la mission d'une collectivité publique.

Dans le commerce de détail, comme dans d'autres branches, l'heure ne devrait pas être à simplement éviter une extension du temps de travail mais bel et bien à mieux redistribuer le temps. A garantir du travail à un plus grand nombre de personnes. A garantir une meilleure qualité de vie en favorisant une meilleure conciliation entre les obligations professionnelles et familiales. C'est le seul moyen pour que le stress au travail et les burnout à répétition ne soient pas définitivement le fléaux de ce XXIème siècle. Avec son test de la semaine de travail de 30 heures, la ville de Göteborg en Suède montre la voie à suivre. En Suisse, pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, notre pression pour un congé parental a ses premiers effets sur les Chambres fédérales. Dans ces combats, nous devons persévérer et gagner !

La condition salariale n'est pas différente de la condition humaine. Notre vie, notre temps n'est pas infini. Notre temps n'est pas offert, donné aux patrons sur un plateau. Les salarié-e-s n'ont pas à être à disposition nuit et jour, ni dans la construction, ni dans l'industrie, ni dans le commerce de détail. Nous sommes salarié-e-s mais nous sommes aussi des citoyens, des parents qui, à la sortie de leur travail, ont aussi droit à exercer toutes les libertés qui sont les leurs. Le 1^{er} mai, c'est cette affirmation de cette liberté, de ces droits qui est importante. C'est pourquoi nous célébrons aujourd'hui non pas seulement la fête du travail mais la fête des travailleuses et des travailleurs.

Nous nous engageons contre le travail à rallonge ! Sinon, c'est trop tôt dans la tombe que l'on s'allonge, chers collègues. A l'injonction patronale « change de travail si tu n'es pas content », nous répondons que c'est au contraire le monde du travail qu'il faut changer. On peut espérer le changement rapidement, comme à Paris, en 1968, où les travailleurs en grève scandaient « sous

les pavés, la plage ». C'est en Suisse rarement le cas. Aujourd'hui et ici, à Yverdon, nous dirions un peu différemment : « pas trop loin des pavés, la plage. » Car oui, chers collègues, il y a toujours un chemin à parcourir pour changer ce monde du travail.

Ce chemin est long, il est semé d'embûches, il nous faut braver quelques tempêtes ou la pluie comme aujourd'hui mais l'important est que nous soyons toujours là et que nous soyons plus nombreux à le parcourir. Et que nous ayons le temps de le faire aussi, dans notre travail pour les uns, à côté de notre travail pour les autres, mais toujours aux côtés des travailleuses et des travailleurs !

Bon 1^{er} mai à toutes et tous !